



SYNTHÈSE

DE LA RENCONTRE DU RÉSEAU

« VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

26.05.2025

Les 45 participants de la rencontre annuelle du réseau « Villes et Villages Fleuris » ont été accueillis par le Président du CNVVF, Thibaut Beauté, le Directeur, Julien Faivre et son équipe, ainsi que par Mme Florence Berthout, maire du 5ème arrondissement qui nous recevait. La journée s'est organisée autour d'une matinée en plénière ponctuée d'interventions et d'une après-midi culturelle avec la visite du Panthéon.



Julien Faivre, directeur du CNVVF a commencé par introduire et annoncer le programme de la journée. Une journée consacrée au partage d'expériences entre territoires et à la présentation de la raison d'être du CNVVF. Le programme a débuté par un tour du réseau « Villes et Villages Fleuris » à travers quelques réalisations emblématiques. Une vidéo retraçant les 65 ans du label a ensuite été diffusée. Le groupe « Intelligible » qui accompagne le CNVVF dans sa stratégie depuis 2 ans, a présenté les actions de communication mises en œuvre depuis 18 mois pour valoriser le label ainsi que le résultat des consultations menées sur la raison d'être du CNVVF et les pistes d'évolution du label. La journée s'est finalement terminée par la visite du Panthéon, lieu emblématique de la capitale.

MOT DE BIENVENUE DE THIBAUT BEAUTÉ, PRÉSIDENT DU CNVVF :

Le président a souligné l'importance de maintenir ces temps de rencontre en présentiel car le réseau repose avant tout sur l'humain. Le format de cette rencontre a quelque peu évolué : elle aura lieu une année sur deux à Paris, en alternance avec les Rencontres Nationales où un temps sera systématiquement consacré au réseau.

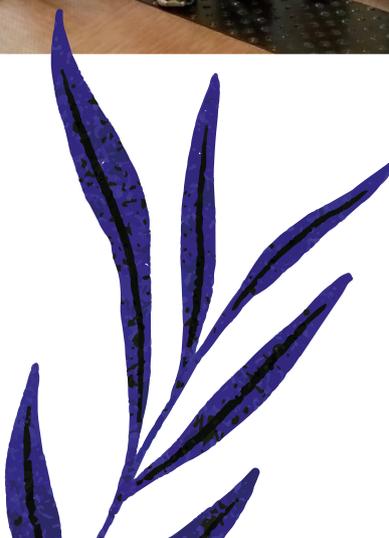
Cette édition revêt une connotation particulière, axée sur la réflexion autour de la raison d'être du CNVVF. Ce travail, mené avec le cabinet Intelligible, vise à redonner de l'élan au label, qui reste dans une dynamique positive, mais qui doit sans cesse continuer à évoluer et s'adapter. Une consultation d'envergure – la plus grande jamais réalisée pour le label – a été menée, impliquant l'ensemble des parties prenantes : départements, régions, et plus de 4 700 communes labellisées.

Thibaut Beauté a insisté sur l'importance d'avoir pris le temps nécessaire pour interroger les personnes de terrain, principaux acteurs du label. Cette démarche a permis de mieux comprendre leurs attentes, leur perception du label, les efforts consentis, et les besoins d'évolution. Il a rappelé que la labellisation était un travail de long terme, structurant pour les politiques publiques locales, et que cette consultation permettait d'enrichir la réflexion sur l'avenir du label, fort de ses 65 ans d'histoire.



MOT D'ACCUEIL DE FLORENCE BERTHOUT, MAIRE DU 5ÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS :

Madame Florence Berthout a souligné l'importance du label « Villes et Villages Fleuris » comme élément central de la culture locale et regrette que la Ville de Paris ne soit pas officiellement associée à cette initiative. Elle a témoigné de l'impact positif du label sur l'attractivité des territoires. Mme le Maire a mis en avant les efforts menés dans le 5ème arrondissement de Paris en matière de végétalisation, malgré les contraintes liées à la protection du patrimoine (exemple de l'emblématique rue Mouffetard), toujours dans une logique de mise en valeur des lieux et du lien avec l'histoire. Elle espère voir un jour la création d'un label «arrondissement fleuri» qui permettrait de souligner les efforts réalisés au niveau des mairies d'arrondissement.



TOUR DU RÉSEAU « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » :

Sylvie Chevallier, Vice-Présidente du Département de la Dordogne en charge du tourisme et de la promotion du Périgord, Magali Fouilland, Animatrice « Villes et Villages Fleuris » et Thierry Charmarty, directeur du pôle paysage espaces verts pour le département de la Dordogne :

Le département de la Dordogne s'est engagé très tôt dans la démarche « Villes et Villages Fleuris », initialement portée par le Comité Départemental du Tourisme, avec l'objectif de renforcer l'attractivité du territoire. Très vite, la démarche s'est recentrée sur les habitants, premiers bénéficiaires des aménagements. En 2011, la gestion du label a été confiée au service des espaces verts, marquant un tournant vers un accompagnement plus technique et structuré des communes. Depuis, le réseau s'est considérablement développé, intégrant de nombreux techniciens, associations et bénévoles. Cette dynamique collective a donné naissance à une véritable aventure humaine, bien au-delà de la seule labellisation. Le département s'appuie fortement sur ce réseau pour continuer à faire vivre la démarche. Un point d'alerte a cependant été soulevé : la difficulté croissante pour les départements à mobiliser un soutien politique et financier, le label n'étant pas une compétence obligatoire. Le maintien de ce soutien sera un enjeu important pour l'avenir. Le guide technique présenté aujourd'hui est le fruit de ce travail collectif engagé depuis 2011.



Le pôle paysage de la Dordogne, composé de trois techniciens, s'appuie sur un réseau élargi de près de 90 agents issus de divers services départementaux (tourisme, environnement, etc.), ce qui constitue une vraie force collective pour faire vivre le label.

Depuis 2011, le département a structuré un accompagnement personnalisé pour les communes engagées dans une démarche de valorisation paysagère, qu'elles soient labellisées ou non. Aujourd'hui, de nombreuses communes bénéficient de cet appui, avec des prestations variées :

- Conseils techniques, croquis d'aménagement, palettes végétales adaptées,
- Audits et propositions d'amélioration,
- Aide à la constitution de dossiers de labellisation,
- Programme d'animations annuelles : formations, rencontres techniques, portes ouvertes, voyages d'études, etc.

Le succès des animations (formations complètes, forte participation) confirme l'intérêt croissant des communes, élus, techniciens et bénévoles. Le programme 2025 prévoit des actions réparties tout au long de l'année et sur l'ensemble du territoire pour maximiser l'accessibilité. Une attention particulière est portée cette année sur la thématique des vergers, avec la mise en valeur de producteurs et pépiniéristes locaux, dont certains se sont organisés en association d'agroécologie en réponse à la forte demande des collectivités.

Deux temps forts annuels rythment la vie du réseau :

- La remise des prix départementaux avec la publication d'un livret valorisant les communes ayant obtenu leur première fleur,
- La mise en lumière des 10 plus beaux sentiers du département, en lien avec le service tourisme, accompagnée par une application mobile gratuite de découverte.

Le pôle paysage collabore également étroitement avec les communautés de communes pour déployer la dynamique du label à une échelle plus large, en valorisant les initiatives locales. Enfin, le réseau bénéficie du soutien de nombreux partenaires : agence technique départementale, comité départemental du tourisme, associations, collectivités, etc.



Chiffres clés 2024

139
communes
accompagnées

170
prestations
réalisées

59
communes
en démarche
active vers la
labellisation



nouveau 2025

Parution d'un guide technique à destination des communes, fruit de plus d'un an de travail du pôle paysage. Ce guide de 84 pages illustrées répond à une forte demande exprimée par les collectivités lors d'une enquête : près des trois quarts souhaitent un accompagnement technique dans leurs projets d'aménagement. L'objectif est de proposer un outil pratique, concret et accessible, structuré par type d'espaces (entrées de ville, rues, places, etc.), avec des exemples vus en Dordogne, des palettes végétales adaptées, des conseils pour le montage de projet, la recherche de subventions et l'intégration des critères du label « Villes et Villages Fleuris ». L'ensemble du contenu (textes, photos, dessins) a été produit par le pôle paysage, à partir de réalisations en Dordogne. Il est disponible en libre accès sur le site internet du pôle paysage de Dordogne :

<https://zeropesticide.dordogne.fr/un-guide-technique-a-lusage-des-collectivites/>

Le guide est pensé comme un outil de conviction pour les communes encore hésitantes à s'engager dans des démarches de végétalisation durable, adaptées aux enjeux climatiques (sécheresse, gestion de l'eau, biodiversité). Il s'appuie notamment sur l'expérience du département en matière de zéro pesticide, qui conditionne l'accès à certaines aides départementales.

Au-delà d'un simple accompagnement, le label sert de levier politique et technique pour une ambition plus large : l'excellence environnementale sur tout le territoire. L'investissement départemental, bien que modeste (mobilisation de trois agents principalement), a des retombées significatives :

- **Appropriation transversale du sujet dans les services,**
- **Mobilisation des communes, élus, techniciens, bénévoles,**
- **Valorisation des employés communaux, notamment lors de la cérémonie annuelle de remise des prix, perçue comme un moment de fierté collective.**

Enfin, le retour sur investissement est très positif : faible coût pour une forte dynamique locale, un changement d'image durable du fleurissement (moins ornamental, plus résilient), et un fort taux de notoriété du label dans le département.

CORALIE LEDUC, ANIMATRICE « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » DES YVELINES :

Le département des Yvelines, souvent nommé le « poumon vert de l'Île-de-France » en raison de ses 95 % d'espaces naturels et agricoles, est engagé depuis plus de quarante ans dans une démarche de valorisation de son patrimoine paysager et environnemental. Labellisé « Département fleuri » depuis 2013, il a renouvelé ce label en 2018 et après une pause, en 2024 (label renouvelé tous les 5 ans). Cette pause a été l'occasion de repenser la dynamique départementale autour du label, avec l'objectif de proposer une stratégie plus structurée, mieux adaptée aux attentes des communes et aux nouveaux critères de labellisation.

Un questionnaire a été mené auprès des communes afin de mieux cerner leurs besoins. En réponse, le département a mis en place un nouveau règlement départemental, revu la composition de son jury — désormais réparti en quatre collèges (élus, techniciens, associations et grand public) — et cherché à mieux impliquer la population dans la démarche. Des ambassadeurs du département, influents sur les réseaux sociaux et très attachés à leur territoire, participent désormais aux jurys afin de contribuer à une meilleure compréhension et valorisation du label auprès du grand public. Pour les Yvelines, le label joue un rôle structurant. Il permet de donner de la cohérence aux politiques départementales en matière de tourisme, d'environnement, de cadre de vie, de mobilité douce ou encore d'éducation à la nature. Il agit comme un fil rouge reliant actions techniques, pédagogiques et d'aménagement, et devient un véritable outil de dialogue entre élus, partenaires et habitants. Il valorise les pratiques durables, comme la gestion raisonnée de l'eau, la réduction

des intrants chimiques et l'entretien écologique des espaces publics. Il constitue aussi un levier de soutien pour les communes. À ce jour, 114 communes sont engagées dans la démarche : certaines sont labellisées, d'autres participent aux formations proposées. Un concours annuel appelé « Nature en ville » permet notamment d'impliquer directement les habitants, en récompensant des jardins ou aménagements visibles depuis l'espace public, portés par des particuliers ou professionnels. L'accompagnement proposé par le département est multiple : formations gratuites, visites techniques personnalisées, fiches pratiques, accès à des ressources via Plante & Cité, etc. Le département s'appuie également sur des dispositifs innovants comme la « Brigade verte », un programme de réinsertion professionnelle. Il forme des personnes en situation de précarité aux métiers des espaces verts et les met à disposition des communes, avec la possibilité pour celles-ci de les embaucher à long terme.

En matière de communication, les Yvelines ont lancé un site internet « Destination Yvelines » avec une rubrique dédiée au label, permettant l'accès aux ressources, aux concours ainsi qu'à l'inscription aux événements. Chaque année, une cérémonie de remise des prix permet de valoriser les communes engagées et les bonnes pratiques, dans une ambiance dynamique et conviviale.

Finalement, le label « Département fleuri » est un outil transversal et fédérateur dans les Yvelines. Il renforce l'image d'un territoire engagé, crée du lien entre les acteurs locaux et favorise des démarches concrètes de transition écologique à l'échelle des communes comme des citoyens.





CÉLINE COUDOUEL, ANIMATRICE « VILLES ET VILLAGES FLEURIS » DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

La région Auvergne-Rhône-Alpes anime le label pour 520 communes labellisées, en collaboration avec une quarantaine de jurys. La dynamique régionale repose sur trois piliers : un soutien politique affirmé, une cohérence avec les politiques régionales (notamment en matière de paysage et d'horticulture) et un fonctionnement partagé avec les départements, comme l'a illustré le partenariat avec le comité de fleurissement de l'Ain.

Les départements jouent un rôle clé dans l'accompagnement des communes, en amont des visites du jury régional, en organisant des formations, en préparant les dossiers, et en collaborant régulièrement avec la région. Malgré des ressources humaines limitées (la mission n'étant pas assurée à temps plein), la région optimise son fonctionnement grâce à l'externalisation d'une partie de la logistique (organisation des tournées, transports, réservations), ce qui améliore la souplesse et la qualité des visites. Des partenariats stratégiques renforcent la démarche, notamment avec le salon Paysalia et Fredon, qui apportent expertise technique et visibilité. Ces partenaires participent à divers temps forts comme les webinaires, les journées régionales de remise des

prix ou les événements de promotion du label. L'animation du label s'appuie sur des temps clés : rencontres de jury, validation du palmarès, journée régionale du cadre de vie (réunissant chaque année 350 participants au Conseil régional), webinaires préparatoires aux visites, et visites techniques à destination des élus.

Pour l'avenir, la région souhaite renouveler et renforcer son jury, notamment en intégrant davantage d'élus communaux. Une distinction claire est désormais faite entre le rôle d'accompagnement et celui d'évaluation, pour éviter toute confusion. La valorisation des communes labellisées est également au cœur des objectifs, avec leur intégration dans de grands projets régionaux comme le « Grand Tour AuRA ». Enfin, la région souhaite pérenniser ses partenariats, développer la participation de nouveaux acteurs comme l'URCAUE ou les lycées horticoles, et mieux faire connaître les initiatives innovantes issues du réseau.



PRÉSENTATION DES ACTIONS DE COMMUNICATION :

INGRID BOURGUIGNON. CONSULTANTE MÉDIAS – GROUPE « INTELLIGIBLE » :

Ingrid Bourguignon a retracé le travail engagé pour moderniser l'image du label « Villes et Villages Fleuris » et renforcer sa visibilité et sa légitimité auprès du grand public, des élus et des médias. Historiquement perçu comme un label purement esthétique — souvent résumé à un rond-point fleuri — il a longtemps souffert d'une image désuète. La mission confiée visait à repositionner le label comme un outil stratégique de pilotage et d'évaluation des politiques publiques locales, en phase avec les enjeux contemporains de transition écologique, de cadre de vie et de participation citoyenne. Loin d'être un label vieillissant, il est aujourd'hui considéré comme dynamique, valorisant et convoité, porté par le CNVVF et soutenu par un réseau actif.

Le premier chantier a été l'accompagnement à la transformation des "Assises nationales" en "Rencontres nationales", avec la refonte du format, des contenus et de la coordination... ce qui a permis de poser les bases d'un nouveau souffle collectif autour du label.

Ensuite, une refonte complète des supports de communication a été engagée : création d'une identité claire, modernisation des messages, harmonisation des visuels, refonte des documents-clés (charte du jury, grille d'évaluation, guide aux communes, etc.) et réalisation d'un PowerPoint institutionnel.

Le remaniement du site internet a constitué une autre étape importante. Il a permis une meilleure hiérarchisation de l'information, la mise en avant des communes labellisées, la simplification de l'accès aux ressources (fiches, guides, actualités), et une présentation claire du label dès la page d'accueil.

Autre levier fort : le partenariat avec le Petit Futé, à travers le guide Petit Futé des Villes et Villages Fleuris avec la rédaction de descriptifs valorisant les communes labellisées « 4 Fleurs », afin de toucher un public plus large et accroître la notoriété du label dans le secteur touristique.

Sur le volet relations presse, un travail de fond a été mené pour repositionner le CNVVF comme un acteur central de la transition écologique locale. Les priorités ont été de cibler des médias grand public et régionaux, relayer les temps forts (comme le départ du jury national) et proposer aux journalistes d'accompagner des visites d'évaluation sur le terrain, afin d'incarner les critères et les valeurs du label. Une évolution positive de l'image médiatique du label est déjà perceptible.

Enfin, un travail structuré sur les réseaux sociaux a été engagé en janvier 2024, avec une stratégie différenciée selon les plateformes :

- **Facebook** : plutôt à destination des élus locaux, nous expliquons davantage la démarche. D'ici la fin de l'année nous aurons plus de 2 millions de vues.
- **Instagram** : grand public, axé sur les visuels esthétiques
- **LinkedIn** : techniciens et professionnels du paysage, avec une approche plus technique.

Sur Facebook (comme sur LinkedIn), les publications ont une dimension plus explicative : elles abordent les problématiques rencontrées par les communes et montrent comment le label y répond ou les accompagne concrètement.

Le **compte Twitter** reste ouvert pour le moment. La décision de le clôturer pourrait être envisagée un jour. En revanche, il a été décidé de ne plus l'alimenter. Ce réseau social, parfois complexe et clivant, ne correspond pas à l'envie actuelle de s'y exposer.



En complément, des conseils pratiques ont été partagés, notamment l'utilisation d'alertes Google pour suivre la couverture médiatique locale du label.

Le label est désormais mieux positionné, mieux perçu, et doté d'outils plus modernes pour accompagner les collectivités dans leurs démarches de qualité de vie et de transition écologique.

Dans la perspective des élections municipales de 2026, les intervenants ont souligné l'importance de préparer une stratégie de communication ciblée pour sensibiliser et mobiliser les futurs élus autour du label « Villes et Villages Fleuris ». L'idée est de proposer des supports simples, percutants et attractifs qui suscitent la curiosité et mettent en valeur l'intérêt du label, afin d'aider les équipes municipales renouvelées à s'approprier cet outil. Il est également envisagé d'adresser un courrier de félicitations aux nouveaux élus, en valorisant le travail réalisé par les services municipaux et en rappelant brièvement ce qu'apporte le label.

Par ailleurs, les échanges ont insisté sur la nécessité de renforcer la présence du CNVVF et du label auprès des grandes associations d'élus (ex : Association des maires ruraux, Intercommunalités de France), et de participer activement aux rassemblements comme les assemblées générales départementales des maires ou le Salon des Maires (où le CNVVF sera désormais aussi présent dans la partie grand public). L'objectif est de gagner en visibilité, d'intégrer ces rendez-vous clés pour ancrer durablement le label dans le paysage des politiques locales.

“ Loin d'être un label vieillissant, il est aujourd'hui considéré comme dynamique, valorisant et convoité, porté par le CNVVF et soutenu par un réseau actif. ”



PRÉSENTATION DE LA RAISON D'ÊTRE DU CNVVF ET PISTES D'ÉVOLUTION DU LABEL :



**ANAÏS TOURNIER, DIRECTRICE CONSEIL,
RESPONSABLE DU PÔLE INFLUENCE ET AFFAIRES PUBLIQUES – GROUPE « INTELLIGIBLE » :**

La présentation porte sur le document autour de la raison d'être du CNVVF et du label « Villes et Villages Fleuris », intitulé « Du réseau au terrain, construire ensemble le CNVVF et le label de demain ». Ce document reflète à la fois l'esprit et les valeurs du label, fruit d'un travail d'écoute active entamé en 2023. Il s'inscrit dans un contexte d'évolution des enjeux (climatiques, sociétaux, territoriaux) et affirme que le label ne se limite plus à l'esthétique, mais devient un véritable levier stratégique, accompagnant les politiques publiques et les transitions durables des territoires.

Le travail s'est structuré autour de trois grandes phases de consultation :

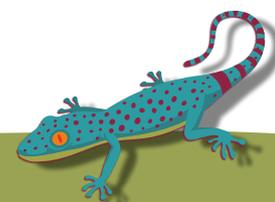
- **2023-2024** : échanges avec les régions, départements et membres du réseau.
- **Novembre 2023** : questionnaire adressé aux membres du réseau - 87 réponses, taux de participation de 30 %, mettant en avant un fort attachement au label, mais aussi des attentes sur la pédagogie, la communication.
- **Janvier-mars 2025** : consultation nationale des communes - 20 % de participation sur 4 700 communes. Les réponses confirment la bonne connaissance du label, son adéquation avec les enjeux actuels, et sa perception comme outil fédérateur, stratégique et durable.

Le label est perçu comme un moteur d'amélioration continue, un outil de lien social, de qualité de vie et de transition écologique. Les attentes fortes des communes concernent un accompagnement renforcé, humain et technique, ainsi que la valorisation des efforts locaux et spécificités territoriales. Si la question du nom du label a été soulevée, une majorité préfère le conserver, en envisageant plutôt une évolution de la signature (« baseline ») pour mieux refléter toute l'étendue de la mission actuelle du label.

Ce document n'a pas vocation à tout réinventer mais à confirmer et conforter les orientations issues du terrain. Il constitue une boîte à outils pour structurer les actions futures, renforcer la cohésion et exprimer plus clairement l'ADN du CNVVF et de son label.

Le travail mené renforce la légitimité du CNVVF comme acteur stratégique, et propose une raison d'être revisitée, construite sur des verbes d'action, une dimension humaine et collaborative, et un langage ancré dans les réalités du terrain.

Les échanges ont mis en évidence la nécessité de renforcer l'accompagnement des communes à travers des outils pratiques, concrets et facilement accessibles. Le lien humain et la proximité restent au cœur de l'identité du label, grâce notamment à la présence des jurys sur le terrain. Le travail collectif mené jusqu'ici montre que l'enjeu principal n'est pas de changer le nom du label, mais bien de continuer à affirmer son utilité, sa raison d'être et son impact concret. Il est également apparu essentiel d'intervenir plus en amont des projets, en intégrant mieux les agents communaux dans la réflexion et en favorisant une vraie transversalité entre les échelons locaux et nationaux. Enfin, le label doit continuer à valoriser les spécificités locales, à encourager les échanges et à se positionner comme un acteur fédérateur et innovant au service des territoires.



Pour aller plus loin sur la raison d'être du label, retrouvez l'ensemble du document de synthèse dans le lien ci-joint.



Conclusion

Julien Faivre et **Thibaut Beauté** ont remercié l'ensemble des intervenants pour leur participation et leurs témoignages, les départements et les régions. Les échanges ont été particulièrement riches et ont mis en lumière l'importance de se réunir pour partager les expériences et renforcer les liens au sein du réseau. Ce temps collectif est essentiel à la vitalité du label. Un point fort rappelé concerne la singularité du **label « Villes et Villages Fleuris »** : il se distingue des autres labels par une évaluation de terrain, fondée sur des visites physiques des communes par les jurys. Contrairement aux labels à vocation statistique ou automatisée, le label repose sur une approche humaine, qualitative et contextualisée. Les visites des jurys sont non seulement un moyen de vérification rigoureuse des critères, mais aussi un moment d'échange et de rencontre, qui donne tout son sens à la démarche. C'est cette dimension humaine, collective et ancrée dans le réel qui fait la richesse et la légitimité du label.





Conseil National des Villes et Villages Fleuris

160 rue Oberkampf - Bat B
75011 PARIS

Mail : message@cnvfv.fr
Tél : 01 85 73 33 69

www.villes-et-villages-fleuris.com